

PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

PROJET DE DECISION - SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 23 octobre 2024

Service : Direction générale
Agent traitant : Fabienne BREVER

Objet : Direction générale - Intercommunales et institutions tierces - Intercommunale "ENODIA" -
Assemblée générale ordinaire - Ordre du jour : approbation

LE CONSEIL COMMUNAL,

Attendu que la Commune est membre de l'intercommunale précitée ;

Attendu que dans son courrier du ..., ENODIA nous informe que son Assemblée générale ordinaire se tiendra le 26 novembre 2024 à 17 heures 30 ;

Attendu que le Conseil communal doit approuver les points de l'ordre du jour suivant :

1.

A ces causes,

En Séance publique,

Après en avoir délibéré,

ARRÊTE,

Article 1^{er}

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire d'ENODIA du 26 novembre 2024 est approuvé.

Article 2

La Commune sera représentée par

Article 3

De transmettre la présente délibération à l'intercommunale ENODIA.